



PORT AUTONOME DE STRASBOURG

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction ressources et organisation du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – Fax + 33 (0)3 88 23 56 57 - pas@strasbourg.port.fr).

Séance du conseil d'administration du 22 mars 2013

Lors de la séance du 22 mars 2013 le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Ouverture de la séance – excuses
- 2.- Procès-verbal de la séance du 18 janvier 2013
-
- 3.- Mise en place du Comité d'audit du PAS
 - a. Principes et approbation du règlement intérieur
 - b. Désignation des membres

COMPTABILITÉ

- 4.- Budget 2012
Décision modificative – virements de crédits
- 5.- Compte financier 2012
Intervention du commissaire aux comptes-présentation des conclusions de son audit

PERSONNEL

- 6.- Toilettage des dispositions du statut du personnel
 - a. Mise en disponibilité

VALORISATION DU DOMAINE

- 7.- Amodiation (nouvelle amodiation)
Rue de la Rochelle
Société SCHENKER Joyau ou société substituée (nouvelle amodiataire)
ou
Société de crédit-bail immobilier (amodiataire dans le cadre d'un crédit-bail)
Société SCHENKER Joyau ou société substituée (exploitant)
 - 8.- Amodiation (nouvelle amodiation)
Rue de Rouen
Société FONROCHE
 - 9.- États des acquisitions-cessions de terrains entre 2006 et 2012- pour information
 - 10.- Rapports d'activité trimestriel et année 2012
 - 11.- Échanges de parcelles à Lauterbourg : PAS-Électricité de Strasbourg et PAS-GRTgaz
 - 12.- Amodiation
Rue de Bayonne
Société MORY SAS ayant pris la nouvelle dénomination de Société MORY DUCROS (prorogation de la durée du contrat)
-
- 13.- Date de la prochaine séance
La prochaine séance du conseil d'administration est fixée au 1^{er} juillet 2013 à 10h à STRASBOURG.
-